



## CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION ET DE MANAGEMENT

**Formations - Recrutements - Développement de Ressources Humaines  
Conseils en Management - Gestion de Projets.**

### **AVIS DE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE GESTION FIDUCIAIRE POUR LA GESTION DES RESSOURCES DU PROGRAMME VIH ROUND 10 DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME POUR LE COMPTE DU SECTEUR PUBLIC BURKINA FASO ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU SP/CNLS-IST ET DES RÉCIPIENDAIRES SECONDAIRES.**

**Financement : Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme**

#### **1. Objet**

Le présent avis a pour objet le recrutement d'une Agence de Gestion Fiduciaire pour la gestion des ressources du programme VIH round 10 du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme pour le compte du secteur public et le renforcement des capacités du SP/CNLS-IST et des récipiendaires secondaires.

#### **2. Contexte et justification**

Le Burkina Faso a élaboré pour la période 2011 – 2015 le cadre stratégique de lutte contre le VIH, le Sida et les IST (CSLS 2011-2015). Troisième du genre, après ceux de 2001-2005 et 2006-2010, il est axé sur le ciblage des interventions et des options de mise en œuvre basées sur la contractualisation et la multisectorialité. Son coût global est de cent soixante dix milliards sept cent soixante dix neuf millions zéro quatre vingt dix milles deux cent quarante (170 779 090 240) de FCFA soit deux cent soixante millions trois cent cinquante un mille zéro quarante cinq (260 351 045) Euros.

Le Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles (SP/CNLS-IST), en sa qualité de Récipiendaire Principal, a mis en place une cellule de gestion appelée Coordination du projet Fonds Mondial (CPFM/SSP) avec pour fonction d'assurer la gestion quotidienne des subventions. En vue de renforcer les capacités du SP/CNLS-IST et des récipiendaires secondaires pour la mise en œuvre du programme VIH round 10 au titre du secteur public, il est envisagé le recrutement d'une Agence de Gestion Fiduciaire.

#### **3. Description des missions de l'Agence de Gestion Fiduciaire**

L'Agence de gestion fiduciaire sera recrutée pour une durée d'un an renouvelable annuellement après évaluation sur une durée maximum de trois (03) ans. L'agence de gestion fiduciaire aura pour missions, sous la supervision du SP/CNLS-IST Récipiendaire Principal (RP) du programme VIH round 10 pour le compte du secteur public de :

- i.** assurer la gestion financière et comptable du programme et la passation des marchés (non compris les marchés pour les médicaments et les produits de santé) ;
- ii.** assurer le renforcement des capacités de gestion administrative, financière et comptable du RP et des Récipiendaires secondaires et ;
- iii.** aider à la mise à jour et au paramétrage du logiciel comptable intégré existant (comptabilité, budget, trésorerie, et gestions des immobilisations).

Un Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables a déjà été élaboré par le SP/CNLS-IST et servira dans le cadre de l'intervention de l'Agence de Gestion Fiduciaire, après que les mises à jour nécessaires aient été effectuées. L'agence de gestion fiduciaire devra s'assurer que ledit manuel est conforme aux règles et pratiques de gestion définies au Burkina Faso.

L'Agence de Gestion Fiduciaire assurera ses fonctions en qualité de prestataire pour le compte du SP/CNLS-IST. A ce titre, ses principales tâches sont détaillées dans les TDR révisés de la présente mission.

#### **4. Profil de l'Agence de Gestion Fiduciaire**

L'Agence de Gestion Fiduciaire sera un cabinet ayant (i) une bonne connaissance des procédures de gestion financière et comptable du programme, de passation de marchés applicables à la gestion des projets financés par les Bailleurs de Fonds internationaux, (ii) et une expérience pertinente dans des missions similaires de gestion fiduciaire de projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Fonds Mondial, Banque Mondiale, BAD, Union Européenne, etc.) sera un avantage.

Elle doit disposer d'une équipe compétente ayant les profils exigés, qui devra travailler en permanence avec la CPFM et ses récipiendaires secondaires dans le cadre de programmes financés par ce biais. Elle sera supervisée par le Secrétaire Permanent du CNLS-IST. L'interlocuteur de l'Agence de Gestion Fiduciaire pour la mesure de la performance de l'équipe est le service de contrôle interne du SP/CNLS-IST.

Pour exécuter ces tâches, l'Agence devrait être constituée d'un personnel répondant aux qualifications définies dans les TDR révisés.

#### **5. Conditions de participation**

La participation au présent avis de recrutement est ouverte à tous les cabinets ou groupements de cabinets pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup de l'interdiction ou de suspension.

Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement les TDR et la grille d'évaluation des offres révisés auprès du Centre International de Formation et de Management (CIFOM), 06 BP 9355 Ouagadougou 06, Tél : (00226) 50 36 71 73, E-mail : [cifom.2010@gmail.com](mailto:cifom.2010@gmail.com), site web : [www.esmatbf.com](http://www.esmatbf.com) tous les jours ouvrables entre 7 h 30 mn à 12 h 30 mn le matin et de 15 h à 17 h 30 l'après midi.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer gratuitement les TDR et la grille d'évaluation des offres révisés au **Siège Social de CIFOM : 2ème Etage de l'Immeuble ESMAT (Ecole Supérieure de Management et de Technologies Appliquées), Avenue Tansoaba (Ex Boulevard Circulaire), à 400 m de l'échangeur de l'Est / 06 BP 9355 Ouagadougou 06- Tél. : 50 36 71 73.**

Aussi les soumissionnaires peuvent télécharger gratuitement les TDR et la grille d'évaluation des offres révisés sur les sites : [www.esmatbf.com](http://www.esmatbf.com), [www.cnls.bf](http://www.cnls.bf), [www.dgmarket.com](http://www.dgmarket.com), [www.undb.org](http://www.undb.org)

Les offres présentées en un (1) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises au Service Courrier de CIFOM au plus tard le **30/01/2012 à 9 heures 00 GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, CIFOM ne peut être tenu pour responsable de la non transmission de l'offre du soumissionnaire dans les délais requis.

Les envois d'offres par courrier électronique ne seront pas acceptés.

Les offres hors délai ne seront pas reçues.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.